

Chères lectrices, chers lecteurs,

bonne nouvelle: la Centrale d'émission CCL, qui octroie des prêts nettement plus avantageux que des hypothèques fixes comparables et de même durée que les banques, n'a jamais été autant sollicitée par les maîtres d'ouvrage d'utilité publique, preuve que ces derniers sont très actifs et construisent à tour de bras. Mauvaise nouvelle: la CCL croule carrément sous les demandes d'emprunts, au point de devoir activer les directives de priorisation définies dans ses critères d'octroi. Activer les directives de priorisation, ça veut dire tout simplement que la CCL ne pourra pas servir tout le monde en 2025. Il ne reste plus que 715 millions de francs suisses à disposition dans le crédit-cadre jusqu'à fin 2027. Le comité de la CCL a donc décidé d'attribuer 300 millions de francs au maximum en 2025. En priorité aux petites et moyennes coopératives d'habitation et d'habitants (lire p. 12).

Bonne nouvelle: le canton de Vaud veut accélérer sa transition énergétique. Un projet de loi sur l'énergie (LVLEne) a été adopté en septembre 2024 et est actuellement en mains du Grand Conseil vaudois. Elle pourrait entrer en vigueur début 2026 et pourrait contribuer à concrétiser les objectifs ambitieux du canton, notamment en réduisant de 60% les émissions de gaz à effet

de serre d'ici 2030. Sobriété et économie circulaire sont au menu, et 800 millions de francs de subventions seront mis à disposition jusqu'en 2032 pour booster le tout (lire p. 6). Mauvaise nouvelle: pas pour le moment.

Bonne nouvelle: nous avons pu suivre un projet exemplaire de mise en œuvre du réemploi dans le cadre de la rénovation complète et massive d'un bâtiment scolaire centenaire à Estavayer-le-Lac (lire p. 15). Un vrai reportage, avec plein de photos et même des vidéos à voir en ligne sur habitation.ch. Non: pas de mauvaise nouvelle dans ce coin-là, si ce n'est que le secteur du réemploi n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements et qu'il mériterait un soutien bien plus massif de la part des collectivités publiques. Et pour terminer, encore une bonne nouvelle: la recherche dans le domaine des matériaux constructibles décarbonés avance. L'entreprise suisse Oxara révolutionne le secteur de la construction en développant des alternatives sans ciment, ouvrant la voie à une construction circulaire et à faible impact carbone. On vous laisse découvrir vous-mêmes s'il y a une mauvaise nouvelle dans l'article (lire p. 19)... ou pas.

Très bonne lecture, et à bientôt, pour suivre les actualités sur www.habitation.ch

Patrick Cléménçon



IMPRESSUM

La revue **Habitation** (ISSN 0017-6419) est la revue trimestrielle de l'Association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique (ARMOUP), membre de la fédération coopératives d'habitation Suisse. **Editeur:** SOCOMHAS, c/o ARMOUP, rue Germaine-Ernst 12, 1018 Lausanne, socomhas@habitation.ch. **Rédacteur en chef:** Patrick Cléménçon. **Rédaction:** route du Grand-Torry 29, CH-1700 Fribourg, téléphone: 079 617 74 92, redaction@habitation.ch. **Ont participé à ce numéro:** Philippe Favarger, Salomé Houllier Binder, Anne DuPasquier, Pascal Steiner, Isabelle del Rizzo, Joëlle Loretan et Patrick Cléménçon. **Abonnements:** abonnement@habitation.ch ou téléphone 021 648 39 00. **Graphisme, préresse et impression:** media f imprimérie SA, Bulle. **Parutions:** mi-mars, mi-juin, mi-septembre début décembre. **Tirage:** 7000 exemplaires, dont 4493 exemplaires vendus certifiés REMP. **Couverture:** Le groupe En Cojonnex de la SCHL © Rémy Gindroz

RÉGIE PUBLICITAIRE

Alain Freymond, tél. 079 342 68 28, publicite@habitation.ch. **Données média:** habitation.ch/publicite. **Site internet:** www.habitation.ch